tiques blancs de bière en bouteilles ainsi que les tickets jaunes de vins et liqueurs de l'année 1940, pour régularisation des comptes de rationnement. 20062

AUDITION D'ORGUE. — Voici le programme de l'audition d'orgue qui sera donnée le dimanche 5 janvier, à 11 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur, par M. Albert Mahoudeau, maître de chapelle : « Noël » de Clérambault ; « Improvisation sur des noëls » de Boëllmann ; « Noël » de Th. Dubois ; « Noël provençal » de Guillemant.

UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION. — Mardi vers 19 h. 30, angle des rues Condorcet et Pasteur, un camion hippomobile conduit par M. Georges Glorieux, domestique de la maison Savéve, 37, rue Bonne-Nouvelle, a été accroché par une auto dont le chauffeur prit la fuite. Il n'y eut aucun accident de personne, et les dégâts sont insignifiants.

BIBLIOTHÈQUE CATHOLIQUE. — Durant la période froide, la Bibliothèque catholique, 41, rue Carnot, sera ouverte le dimanche de 10 h. à 11 h.

CHEZ LES CRICK-SICKS. — Un comité provisoire de la section féminine vient de se constituer à la société nationale des Crick-Sicks. Les chanteuses qui désireraient en faire partie devront être âgées de 18 ans au moins, et devront justifier par voie d'examen de leurs connaissances musicales. Se faire inscrire au Conservatoire de musique.

Les mêmes conditions sont imposées aux chanteurs pour être admis dans les groupes masculins déjà existants.

AU SPORTING-CLUB MICHELET. — Une réunion obligatoire aura lieu le vendredi 3 janvier, à 19 h., au siège des Amicales, rue du Hase.

MOUVAUX

LA DÉFENSE PASSIVE

La population est avisée que l'occultation des lumières des maisons doit être réalisée à 100 %, du coucher du lever du soleil.

Dans cet ordre d'idées, il est rappelé qu'un grand nombre de maisons françaises ont des pièces à plafond vitré, dont l'occultation de la lumière ne peut être contrôlée que par en haut. Il faut aussi rendre responsable de l'occultation de ces lumières la personne chargée de la surveillance.

Les greniers seront débarrassés afin qu'un début d'incendie n'y trouve aucun autre aliment.

Les seaux d'eau, extincteurs, devront être mis en place avec le concours des locataires et tenus prêts à servir.

Les maisons pourvues d'abris ou de caves seront équipées avec le concours des locataires, d'outils pour le cas où l'abri s'écroulerait. Ces outils se composeront de pelles, pioches, de haches, etc...

Le règlement ci-dessus est valable non seulement pour les maisons particulières, mais aussi pour les hôtels, entreprises commerciales, etc...

Il est ajouté qu'il y a lieu de nommer pour chaque maison une personne qui sera responsable de l'exécution des prescriptions ci-dessus.

HALLUIN

Lesc étrennes aux vieux

Obéissant à un sentiment qu'il convient de louer, la Commission administrative de l'Hospice a fait procéder, à l'occasion du nouvel an, à une distribution de douceurs et d'argent de poche aux pensionnaires de l'établissement.

De son côté, le Comité d'entr'aide aux mobilisés, dont on connaît la bienfaisante activité, a adressé à l'administration de l'Hospice, un don destiné à être réparti entre tous les hospitalisés.

Inutile de dire que les bons vieux ont été sensibles à ces gestes délicats.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS au bureau de la perception, rue du Midi, le vendredi 3 janvier : de 9 h. à 9 h. 45, N° 451 à 600; de 10 h. à 10 h. 45, N° 601 à 750; de 11 h. à 11 h. 45, N° 751 à 900; de 14 h. à 14 h. 45, N° 901 à 1.050; de 15 h. à 15 h. 45, N° 1.051 à 1.200.

LINSELLES

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se fera dans l'ordre suivant au 10, rue du Maréchal-Foch :

Secteur de M. Bolin. — Le samedi 4 janvier, de 8 h. 30 à 12 h. : Le Bizet, rue Bondues, le Cagnot, le Vieux-Chêne, Petit Chemin, Trois Fustes. — de 13 h. 30 à 17 h. : rue des Frères Dhalluin, Le Cayre, Abbé Guichard, rue Kummel, rue de Lille, rue de la Marne, Frères Marescaux, Fin-de-la-Chaux.

Le lundi 6, de 8 h. 30 à 12 h. : rue Pasteur, Pétain, de Quesnoy, La Vigne, Place de la Victoire, Saint-Vincent-de-Paul, rue de Wervicq, rue de l'Yser.

Secteur de M. Goossens. — Le lundi 6, de 13 h. 30 à 17 h. 30 : place Jeanne d'Arc, Le Balcon, Le Bois Blanc, rue des Chaudronniers, rue Clémenceau, Chemin-Neuf, rue des Sarcelles, rue Faidherbe, rue Foch, rue Guynemer, rue d'Hébuterne.

Le mardi 7, de 8 h. 30 à 12 h., rues Victor-Hugo, Lamartine, La Vignette, Grand'Place, rue de Roubaix.

Le mardi 7, de 13 h. 30 à 17 h. 30 : rue des Frères-Six, rue de Tourcoing, rue des Frères-Vanrullen, boulevard de Verdun, Avenue des Villas, La Viscourt.

Aux Jardins ouvriers de France

Les membres linsellois de la société des J. O. de F. sont informés que M. le Maréchal Pétain, chef de l'Etat français, vient d'accorder une prime de 150 fr. à tout français, membre d'une société de jardins ouvriers, qui aurait fait connaître par sa société, avant le 31 mars 1941, la mise en valeur de culture potagère d'un terrain de 200 mètres carrés minima. Cette prime est accordée exclusivement aux membres d'une société de Jardins ouvriers, agréée par l'Etat, ce qui est le cas pour la société.

En conséquence, les retardataires pour les inscriptions de graines sont avisés que la clôture d'inscription sera faite le 5 janvier. Les non inscrits n'auront pas droit ultérieurement aux avantages de la société.

Inscription tous les jours jusque dimanche 5 janvier, dernier délai, Café du Centre, Grand'Place, à Roncq.

Permanence exceptionnelle le dimanche 5, de 9 h. à 12 h., Café de la Viscourt, rue de Tourcoing, à Linselles, pour les inscriptions des commandes et le paiement des cotisations pour 1941.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Le paiement des allocations militaires de 1940 se fera le vendredi 3 janvier, de 9 h. à midi, au bureau des postes.

CONSULTATION des NOURRISSONS par M. le docteur Godin, vendredi à 14 h., à la maternité de la rue Pasteur.

BOUSBECQUE

Une fête au profit des prisonniers

Un public nombreux a assisté à la séance récréative donnée par les élèves de l'école des filles au profit des prisonniers de la commune et des pupilles.

M. Paul Seux maire présidait entouré des membres du personnel enseignant et des président et présidente de l'Amicale.

Les saynètes et chants présentés par les élèves de la classe enfantine furent très applaudis. Le plus grand succès fut réservé au ballet du « Marché Persan » et aux « Chansons de la Duchesse Anne » donnés par les amicalistes.

A l'entr'acte Mme Foucart directrice, fit appel à la générosité de chacun en faveur des prisonniers. De plus, des lainages et des jouets furent distribués à chaque enfant de l'école à la fin de la séance.

Les élèves se joignent à leurs institutrices, ainsi qu'aux président et présidente de l'Amicale pour remercier tous ceux qui ont bien voulu participer à leur œuvre de solidarité.

La Vie Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

L'U.S. HALLUIN A L'A.S.T.

Dimanche, à 15 h., le terrain des « Orions » sera le théâtre d'une rencontre qui s'annonce disputée. Les « Astéux », imbattus sur leur terrain, recevront l'U. S. Halluin, leader du groupe en invaincus en championnat.

L'A. S. T. qui accuse un net retour en forme et qui vient de battre successivement quatre clubs, dont l'E. S. Roncq, marquant 16 buts contre 2, alignera son équipe au grand complet et fera l'impossible pour conquérir les trois points, ce qui les placerait très près de leurs futurs rivaux.

De son côté, Halluin annonce son équipe au grand complet.

Nul doute que nombreux seront les spectateurs qui feront le déplacement des Orions pour assister à cette rencontre.

— A 10 h., A.S.T. (2) contre U. S. Halluin (28). Vestiaire à 9 h.

Equipes 1B, 3 et juniors : repos.

U. S. ROUBAIX. — Eq. 1A contre Amicale Pierre-de-Roubaix, à 9 h. 30, au Parc municipal des sports. R.-v. pour les deux équipes à 9 h. 10, chez Mme Nodot.

TOURCOING. — Football-Association du Blanc-Seau. — Dimanche 5 janvier : Equipe 1A contre A.S.P.T.T. à 15 h. au Congo. R.-v. à 14 h. 30. — Eq. 1B contre U.S. Roubaix A 9 h. 30. R.-v. au siège à 8 h. — Eq. II contre O. Wattrelos, à 10 h. au Congo. R.-v. à 9 h. 30. — Minimes A contre A. Colbert, à 13 h. 45 au Congo. R.-v. à 13 h. 15. — Pupilles : match remis.

U. S. CHEMINOTS, TOURCOING. — Dimanche à 10 h., au stade municipal de Neuville-en-Ferrain, match de bienfaisance entre les équipes « Possibles » et « Probables » des Cheminots.

A 15 h., au terrain du Chêne-Houpline, match de championnat contre Croix-Rouge Sports Tourcoing 1A.

— Résultats du 29 décembre. — Pour la clôture de l'année 1940, les Cheminots ce sont distingués. L'équipe 1A, en championnat, a battu le B. C. Archelet Tourcoing 1A par 3 buts à 2, après une partie qui tint en haleine les spectateurs, jusqu'au coup de sifflet final.

L'équipe 1B, en championnat, a battu sur leur terrain, le B.C. Roubaix (2) par 4 buts à 3, ayant avoir encaissé 2 buts dans les trois premières minutes de jeu.

L'équipe 3 a battu l'E. S. Roncq 1B par 3 buts à 0.

BOXE

Qui matchera Popescu pour le titre des poids plumes ?

Berlin, 1er janvier. — Après l'Italien Luigi Bondavalli, l'Allemand Ernst Weiss se met aussi sur les rangs pour le championnat européen des poids plumes. Le boxeur viennois vient de lancer un défi au Roumain Popescu, détenteur actuel du titre.

La rencontre du 5 janvier à Munich entre Bondavalli et Weiss qui a perdu son titre de champion européen des bantams contre l'Italien Cattaneo l'an dernier, décidera qui des deux relèvera le gant.

PING-PONG

AU PINGOUINS PING-PONG-CLUB WASQUEHALIEN. — Lundi prochain 6 janvier, à 16 h. 30, aura lieu au siège du P.P.C.W., café du Monument, 22, place de la République, un match opposant l'équipe du P.P.C. du Blanc-Seau à l'équipe fanion du P.P.P.C. local.

Dépêches déplacées à cette occasion des joueurs réputés, tels que Delgrange, Caudron, Boitoulle, renforcés de leur entraîneur, le Roubaisien Demulder. La première rencontre aura lieu à 18 h. 30.

WATTRELOS. — Au Ping-Pong Celtic Club. — Samedi dernier ont eu lieu les rencontres du championnat. L'équipe 1A de Saint-Joseph Roubaix, reconvaincu de sa table, battit l'équipe 1A du Celtic par 5 à 2. Les simples ont été gagnés par le Celtic Club avec Desmulier et Lampe.

D'autre part, l'équipe B de Beaumont recevait sur sa table l'équipe 1B du Celtic et celle-ci remporta la victoire sur Beaumont par 7 à 0. Magnifiques jeux et belle tenue de tous les joueurs. Les simples ont été gagnés par Leblanc, Tremteseaux, Duquesnoy, Lampe, Leclercq, et les doubles, par Leblanc-Tremteseaux, Lampe-Declercq.

Réunion de toutes les équipes de football et de ping-pong, le vendredi 3 janvier, à 19 h., au local, 26, rue Saint-Joseph, Wattrelos.

La publicité commerciale, les Petites Annonces, les Avis mortuaires, les Demandes d'abonnement, etc..., pour le « Journal de Roubaix » peuvent être reçus à notre représentant : M. Henri DELTOMBRE, rue de la Citadelle, sentier Giorlieux, 31, à Mouscron.

LA RÉSORPTION DU CHOMAGE EN BELGIQUE

C'EST DANS LE TEXTILE QUE L'ON TROUVE ENCORE LE PLUS DE CHOMEURS

A Mouscron, on a enregistré une brusque régression de 56 %

Les statistiques officielles du chômage pour la semaine du 9 au 14 décembre enregistrent une nouvelle diminution de près de onze mille chômeurs, ce qui ramène à 208.509 le nombre des sans-travail en Belgique, soit un recul de 42 % sur le chiffre le plus élevé, enregistré après la fin des hostilités. C'est l'industrie textile qui compte encore le plus grand nombre de chômeurs proportionnellement aux autres industries.

Néanmoins la région de Mouscron a connu une forte régression au cours de cette dernière période, de nombreux ouvriers ayant pu être engagés en France, à Saint-Omer, à Beauvais et à Valenciennes. Aussi de 2.793 chômeurs, on n'en comptait plus que 3.951 vers la mi-décembre, ce qui représente une brusque régression de 56 %. On sait que c'est en raison de la situation de la région de Mouscron — centre de la zone frontalière particulièrement atteinte par le chômage — que cette importante offre de travail en France a été donnée de préférence à l'Office de placement, bureau régional de Mouscron.

L'envoi de colis aux prisonniers belges en Allemagne

La Croix-Rouge de Belgique nous communique les conditions nouvelles d'envois de colis aux prisonniers de guerre :

Janvier (1re quinzaine) : Militaires de carrière, poids maximum du colis, 5 kilos; militaires non de carrière, poids maximum du colis, 2 kil. ou 2 fois 1 kil. — Deuxième quinzaine: milit. de carr., poids max., 1 kil.; milit. non de carr., poids max., 1 kil.

Février (1re quinzaine): Milit. de carr., poids max. du colis, 2 kil. ou deux fois 1 kil.; milit. non de carr., poids max., 5 kil. — Deuxième quinzaine: milit. de carr., poids max., 1 kil.; milit. non de carr., poids max., 1 kilo.

Mars (1re quinzaine): Militaires de carr., poids max., 5 kil.; milit. non de carr., poids max., 2 kil. ou deux fois 1 kil. — Deuxième quinzaine: milit. de carrière, poids max., 1 kil.; milit. non de carr., poids max., 1 kilo.

Avril (1re quinzaine): Militaires de carr., poids max., 2 kil. ou deux fois 1 kilo; milit. non de carr., poids max., 5 kil. — Deuxième quinzaine: milit. de carr., poids max., 1 kilo; milit. non de carr., poids max., 1 kilo.

En outre, à partir du 15 janvier, chaque prisonnier pourra recevoir, mais une fois seulement, un colis de 10 kil. de vêtements.

La question des loyers

PAS D'EXPULSIONS AVANT LE 1er MARS

Afin d'éviter les expulsions en plein milieu de l'hiver, le « Moniteur belge » a publié un arrêté dont voici l'article unique :

« Les congés, donnés par le bailleur, en application de l'art. 21 de l'arrêté n° 11 du 30 septembre 1940 portant des dispositions exceptionnelles et temporaires en matière de baux à loyer, ne produiront leur effet que le 1er mars 1941. »

MOUSCRON

Les dommages de guerre

A ce jour, 781 sinistrés mouscronnois ont déposé leur dossier. — Leurs déclarations portent au total sur une somme de 61 millions de francs

En comparaison avec les villes voisines: Tournai, Menin et Courtrai, on peut dire que Mouscron a été épargné par la guerre. Et cependant, lorsqu'on fait le bilan des dégâts, on est affaré par ce que nous révèlent les chiffres. A Mouscron, suivant un recensement effectué par la police, il a été constaté que trente-cinq maisons d'habitation avaient été complètement détruites par les bombardements; cent vingt ont été gravement endommagées et deux cent soixante-et-onze autres légèrement touchées. Trois établissements industriels ont été gravement atteints et deux autres légèrement. Trois édifices publics ont été sérieusement endommagés: le Refuge, le dispensaire antituberculeux et l'Hôtel de ville; deux autres l'ont été moins gravement. En ce qui concerne la voirie: 750 mètres carrés de routes communales, 50 mètres de routes provinciales et 650 mètres de routes de l'Etat (sur le territoire de la ville) ont été détruites.

Jusqu'ici, 781 sinistrés ont déposé leur dossier en réclamation des dommages causés par des faits de guerre. Il ne s'agit que des dommages matériels, c'est-à-dire ceux causés aux biens meubles et immeubles du par pillage. Les dommages déclarés atteignent au total 60.251.000 francs. Or, il se fait que, depuis quelque temps, les instructions relatives à la déclaration des dommages sont abrogées et qu'il faut attendre de nouvelles directives, si bien que de nombreux sinistrés n'ont pas encore pu déposer leur dossier.

Quant aux dommages physiques qu'on ne peut chiffrer, disons qu'il y a eu quatorze victimes civiles de la guerre à Mouscron (dont cinq Mouscronnoises) et que vingt-deux de nos concitoyens sont morts pour la Patrie, sur les champs de bataille. Que notre pitié reconnaissante aille d'abord aux familles de ceux-ci qu'aucune somme ne dédommagera jamais de leur perte.

UN CAMBRIOLAGE MANQUÉ...

Surpris en pleine nuit dans une usine par le patron, des cambrioleurs prennent la fuite sans rien emporter

Rentrant avec ses enfants, vers 1 h. 15, mercredi matin, d'une soirée familiale organisée à l'occasion du Nouvel an, M. Deslée, dont l'habitation et l'usine, la filature Saint-Blaise, sont situées chaussée d'Asbeke, à Mouscron, ne fut pas peu surpris de remarquer des lumières dans un magasin. Il voulut en avoir le cœur net et se dirigea dans la direction de la lumière. Des malandrins étaient en train d'opérer. Se voyant « dérangés » dans leur travail, ils jugèrent plus prudent de prendre la fuite sans rien emporter. C'est ce que constata M. Deslée après un rapide inventaire. Les cambrioleurs étaient cependant parvenus à « crocheter » plusieurs portes à l'aide de fausses clefs. Une enquête est ouverte par la police.

LES SOUHAITS DE L'AN

A M. le chanoine Hosten...

Les membres de la fabrique d'église et une délégation des Associations catholiques sont allés, suivant la tradition, présenter leurs souhaits de Nouvel An à M. le chanoine Hosten, curé-doyen de Mouscron.

...et au bourgmestre

D'autre part, le bourgmestre de Mouscron, M. Buschacht, a reçu ses amis et une délégation du Cercle « l'Avenir » dont il est le président. Au nom de tous, M. René Delbar a remercié le bourgmestre pour tout le bien qu'il ne cesse de faire à la tête de la ville, depuis les événements de mai.

UN HOMME EST TROUVÉ MORT DANS LA RUE, FRAPPÉ PAR UNE CONGESTION. — On a découvert dans la rue du Congo, mardi soir, vers 21 h., le corps inanimé de M. Pierre Vanhaecke, 38 ans, ouvrier d'usine, domicilié 30, rue du Mont-à-Leux, à Mouscron. Le docteur Debloeq, appelé d'urgence pour lui donner des soins, n'a pu que constater le décès dû à une congestion.

LES DÉCLARATIONS DES STOCKS DE PRODUITS TEXTILES ET DES CHAUSSURES, DOIVENT ÊTRE FAITES AVANT LE 10 JANVIER. — Les commerçants en produits textiles et chaussures doivent dresser un inventaire de leurs stocks. A cet effet, le bureau du ravitaillement tient à leur disposition des formulaires spéciaux. Ces formulaires une fois remplis, doivent être remis au bureau, 92, rue de la Station, au plus tard le 10 janvier.

LES BUREAUX DE L'HOTEL DE VILLE. — Pendant la saison hivernale et en raison des difficultés de l'occultation, les bureaux de l'administration communale ne seront ouverts qu'à partir de 10 h. jusqu'à midi et quart, et l'après-midi de 13 h. 30 à 17 h. 30.

Toutefois, les bureaux du ravitaillement rue de la Station, respecteront le même horaire qu'auparavant pendant la distribution des timbres, c'est-à-dire de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h. 25.

LA DISTRIBUTION DES TIMBRES DE RAVITAILLEMENT. — Voici, pour la journée du vendredi 3 janvier l'ordre de la distribution des timbres de ravitaillement :

Le matin, de 8 h. à 12 h.: rue de la Croix-Rouge, cours Crecco, Catteaux, Leroux, square L. Crombecke, place de la Liberté, rues du Repos, Reckem, Bornéville, Station, des Ecoles, Espérance, Lécuse, Limbourg, Roma, Boesignels, Etudiants, parc des Rosiers.

L'après-midi, de 14 h. à 18 h.: rues A. De Backer, H. Debavay, Egalité, Léopold, Limite, Houlers, Sainte-Germaine, cour Dancoisne, avenue Desprez, Dutron, Royale, rues de Bel Resp, Emancipation, Espagne, Espierres, Luxembourg, Luingne.

LE PATINAGE AU PARC PUBLIC. — L'administration communale a pris l'initiative d'autoriser pendant le gel le patinage sur l'étang du parc public. Elle fait payer un droit de 2 fr., et la recette est destinée intégralement à l'œuvre du « Secours d'hiver », cependant que l'administration prend à sa charge le matériel de sauvetage et les frais de gardiennage.

Et, une seule après-midi, le patinage a rapporté 74 fr. qui iront grossir les ressources du « Secours d'hiver ».

LUINGNE

LA DISTRIBUTION DES TIMBRES DE RAVITAILLEMENT pour la prochaine période aura lieu au patronage, les 3 et 4 janvier prochains.

HERSEAUX

UN VELO DISPARAIT... — M. Georges Fontaine, demeurant à Herseaux, rue de l'Epinette, avait déposé sa bicyclette contre la façade qui « Café Dormant », place des Alliés, à Herseaux. Une dizaine de minutes plus tard, quand il vint pour la reprendre, sa machine avait disparu.

DOTTIGNIES

ETAT CIVIL. — Publication de mariage. — Odilon Ferraille, manœuvre et Lucienne Fermont, servante.

Mariage. — Marcel Hiermaux, employé à Molenbeek-Saint-Jean, et Madeleine Claes, sans profession.

COURTRAI

ETAT CIVIL. — Naissances. — Cécile Delporte, Francine Coussens, Marc Cottem, Noël Supply, Ignace Vanneste, Jean Deconinck, Maria Vansteenkiste, Christine Vlieghe, Christine Dusseller, Etienne Decruyenaere, Yvette Vanderheyden, Anna Baeckelandt, Eddy Buyschaert, Luc Bliegham, André Popelier, Rosine Bernard.

Mariages. — Marcel Vancraeynest, brigadier de gendarmerie, à Anvers, et Maria Lauwers, couturière. — Adolphe Ockier, s. p., et Yvonne Pantain, s. p. — Albert Vaniaere, candidat agent de change et Rébécca Demeyère, couturière. — Gérard Depraetère, ouvrier d'usine et Adrienne Hoste, s. p. — Maurice Bourgois, tisserand et Marthe Deleu, servante. — Henri Vanhoutte, marchand de lait et Rachel Vandevenne, fileuse. — Marcel Teirlinck, menuisier et Geneviève Verdonck, fileuse. — André Delmeire, cultivateur à Beveren et Marietta Verschaeve, s. p.

Décès. — Camille Catry, 50 ans. — Laurent Sanders, 80 ans. — Marie Lottin, 79 ans. — Marie Samaille, 70 ans. — Désiré Bostyn, 76 ans. — Anna De Block, 77 ans. — Margaretha Toye, 19 ans. — Irma Catteaux, 80 ans. — Maria Delangien, 40 ans. — Maria Hofisc, 65 ans. — Raoul Caron, 47 ans. — Karel Hubrecht, 74 ans. — Petrus Decouters, 69 ans. — Marie Mouriaux, 76 ans. — Maria Vanhelleputte, 25 ans. — Alois Mahieu, 44 ans. — Hortense Berton, 70 ans. — Marie Dejonckere, 89 ans. — Georges Van Belle, 3 mois. — Camille Buiteau, 81 ans. — Camille Vandenberghe, 81 ans.

ESTAIMPUIS

DISTRIBUTION DES TIMBRES. — La distribution des timbres de ravitaillement pour la période du 7 janvier au 5 février aura lieu comme suit: samedi 4 janvier, de 9 h. à 12 h., pour les numéros 1 à 500, et de 14 à 16 h. pour les numéros 501 à 850.

Lundi 6 janvier, de 9 h. à midi, distribution des timbres de lait.

Mercredi 8 janvier, distribution des timbres spéciaux noirs, sur présentation d'un certificat de travail à faire viser par le secrétaire communal avant la présentation au service du ravitaillement. Ce certificat doit mentionner une profession conforme à celles reprises aux instructions, et indiquer la durée mensuelle ou hebdomadaire du travail. Les personnes ayant fourni un certificat après le 20 décembre, sont priées de ne se présenter qu'aux dates portées sur ce certificat.

KAIN

TIMBRES DE RAVITAILLEMENT. — Les timbres de ravitaillement et de lait, pour la période du 7 janvier au 5 février, seront d'ailleurs dans l'ordre suivant, chaque fois de 9 h. à 12 h. et de 14 à 17 h.

Vendredi 3, à l'Ecole communale de la Tombe (rue du Saulchoir) pour les habitants de la paroisse Notre-Dame de la Tombe.

Samedi 4, à l'école communale du Centre (place) pour les habitants de la paroisse Saint-Omer.

Le lundi 6 janvier, à la maison communale pour les fermiers.

Les timbres supplémentaires sont distribués à la maison communale depuis le mardi 30 décembre.

TOURNAI

Les communications dans le Tournaisis

Les communications par vicinaux électriques et autos-rails dans le Tournaisis sont maintenant toutes rétablies. Seule, la ligne électrique Tournai-Chasse de Wibrin n'a pu être remise en service, parce que l'exploitation du trafic sur cette ligne était insuffisante.

Il en est de même dans le pays d'Ath où toutes les lignes sont en exploitation.

Aux lignes vicinales, il y a lieu d'ajouter les lignes d'autobus. L'autobus Tournai-Celles-Renaix a repris son ancien parcours par Orroir-Pecq, Celles-Blanche et Renaix terminus. Le premier départ vers cette dernière ville a lieu le matin à 8 h. 40 et le dernier à 18 h.

De Renaix à Tournai, le premier départ est fixé à 7 h. 25 et le dernier à 16 h. 25.

Le recensement des emblavures d'hiver et de bétail au 1er janvier

En exécution de l'arrêté du 6 décembre 1940, des secrétaires généraux du ministère de l'agriculture et du ravitaillement et du ministère des affaires économiques, il sera procédé du 2 au 6 janvier, à un recensement des emblavures d'hiver (froment d'hiver, épeautre, méteil, seigle et orge d'hiver) et des animaux mentionnés ci-après : chevaux à usage agricole, industriel ou autre, ânes, mulets et bardots, bovidés, moutons, porcs, chèvres, lapins et poules.

Tout exploitant d'un are au moins de cultures énumérées ci-dessus et tout détenteur d'animaux repris précédemment sera tenu d'en faire la déclaration à l'agent recenseur désigné par l'administration communale et de signer cette déclaration sur la liste de recensement qui leur sera présentée.

L'agent recenseur a le droit de pénétrer à toute heure, dans tous les bâtiments, étables, écuries et remises, afin de s'assurer de l'exactitude des renseignements fournis. Il effectuera ces visites accompagné du déclarant.

Les assujettis qui s'abstiendront de déclarer et les recensés qui ne donneront pas d'une manière exacte et complète exacte des renseignements demandés seront passibles des peines prévues par l'arrêté royal du 27 octobre 1939, modifié par l'arrêté loi du 11 mai 1940.

Toute déclaration inexacte peut, de plus, exposer son auteur à être privé de toute distribution de matières premières pour l'agriculture ou d'aliments pour ses animaux.

Des fonctionnaires désignés par le ministère, contrôleront sur place les renseignements fournis.

Les déclarations ne pourront, en aucun cas, être utilisées dans un dessein fiscal.

LE SECOURS D'HIVER LOCAL. — La collecte faite dans les rues de la ville, par des enfants des écoles, au profit du Secours d'hiver, a rapporté un peu plus d'un millier de francs.

Les bureaux du Comité local du Secours d'hiver seront installés au 1er étage du local de l'Aide communale aux sinistrés, rue du Bourdon-Saint-Jacques.

Les distributions de secours se feront à la salle des concerts, rendue libre par le départ des services de la police.

LES NOUVEAUX BUREAUX DE LA POLICE. — Les services du bureau central de police, installés jusqu'à présent à la salle des Concerts, seront à bref délai établis dans l'immeuble Carin, près du parc, place Reine-Astrid.

FÊTES D'ENFANTS AU CENTRE D'ACCUEIL. — Le Centre d'accueil de Tournai, qui a à son actif de si belles initiatives, et notamment l'organisation de goûters d'enfants, et les soupes populaires, avait eu la belle pensée, à l'occasion de la fête de Noël, de mettre sur pied deux séances récréatives, pour les petits protégés qui participent aux goûters. La première séance avait eu lieu au Cercle militaire, le dimanche 22 décembre, et la seconde le dimanche suivant.

Elles eurent toutes deux un égal succès, grâce aux jeunes gens, en tête desquels il faut citer M. G. Vanderbrouck qui avaient mis sur pied un programme composé avec goût qui a ravi le petit auditoire qui, chaque fois se pressait en foule dans la salle du Cercle militaire.

Il faut ajouter que, par un geste vraiment délicat, l'Œuvre communale des sinistrés avait voulu s'associer à cette fête en la subsidiant. Cette généreuse intervention avait permis de « corser » le lot de jouets et de friandises qui ont été distribuée aux enfants des Goûters scolaires et aux petits sinistrés. L'arbre de Noël était chargé et nombreux furent les heureux.

Les deux premières séances eurent tant de succès, que les dévoués organisateurs en préparent une troisième pour le dimanche 5 janvier, réservée, cette fois, aux parents.

UN FACTEUR DES POSTES MEURT SUR LA VOIE PUBLIQUE. — Mercredi matin, vers 8 h. 50, M. Victor Doin, facteur des postes, passant à vélo, rue Saint-Brice, est tombé inanimé sur la voie publique. Relevé aussitôt, il a été transporté dans une maison voisine où M. le docteur Lahaine ne put que constater le décès.

Le défunt qui était né en 1887, était domicilié avenue d'Audenarde. Il a probablement succombé à une congestion causée par le froid.

MORT SUBITE. — Une dame Irène Davaux, femme Fernand Beckers, demeurant quai du Marché aux Poissons, a été trouvée, mercredi matin, à 9 h. 30, à l'état de cadavre à Anvaing, route d'Anvaing à Forest. M. le docteur Dercoubaix, d'Anvaing, a constaté que la défunte avait succombé à une congestion causée par le froid.

UN ACCIDENT DE ROULAGE. — Dans la soirée de mardi, vers 17 h. 30, alors que le camion qu'il conduisait allait se mettre en route, un ouvrier de la ville, M. Victor Bargibant, occupé au service des bâtiments communaux, est tombé sur le sol, boulevard Léopold. Il a été relevé avec une plaie profonde à la région frontale droite. M. Bargibant a été soigné par le docteur De Meene. Les blessures ne présentent aucun caractère de gravité.

NÉCROLOGIE

CONVOIS FUNÈBRES

Les personnes qui, par erreur ou omission, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de

M. Hubert THIELEMANS

époux de Dame Palmyre DUPONT

décédé subitement à Wattrelos le 31 décembre 1940, dans sa 82e année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le vendredi 3 janvier, à 9 h. 30, en l'église Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus (Lebourveur) d'où son corps sera conduit au cimetière du Centre pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, 14, rue des Trois-Bouteilles, à 9 h. 15.

Tram B arrêt Pont de l'Espierre.

De la part de :

Mme Thielemans-Dupont, son épouse; ses enfants, ses petits-enfants et de toute la famille.

M. Théophile Dupas et son fils; M. et Mme Catelain-Dupas et leurs enfants;

M. et Mme Pétrier-Dupas et leurs enfants;

M. et Mme Monjean-Dupas et leur fils, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Gabriel DUPARS

pieusement décédé à Roubaix, le 1er janvier 1941, dans sa 82me année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise.

Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le samedi 4 janvier, à 9 heures en l'église Saint-Rédemptour, Roubaix.

Assemblée à l'église.

Cet avis tient lieu de faire part.

Vanovermeir, r. Lannoy. T. 372.61

REMERCIEMENTS MESSES & OBITS

M. et Mme Henri Samaille-Lesage ;

Mme Delmotte-Lesage ;

Et toute la famille,

très touchée des marques de sympathie qu'ils ont reçues à la suite du décès de

Mademoiselle Marie LESAGE

adressent leurs sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléance et rappellent que l'Obit du mois sera célébré le samedi 4 janvier à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur à Tourcoing. 60.041

ÉTATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Denis Carré, rue Vauban, 10. — Béatrice Dilies, 77, boulevard de Cambrai, née 60, boulevard de Cambrai.

Décès. — Palmyre Boile, veuve Carré, 75 ans, 22, rue des Récollets, cour. — Yvonne Michel, 6, avenue Delbecque, 56 ans, 2, place de la Liberté. — Emile Renard, 61 ans, 51, rue Jouffroy. — Caroline Picard, 68 ans, 3, rue Pellart. — Gabriel Moreau, 37 ans, 12, rue Molière, cour Polyte, 6.

HALLUIN. — Décès. — Lucien Leroy, 39 ans, contremaître de tissage, 30, chemin de Neuville.

TOURCOING. — Mariages. — Jean Lemaire, 22 ans, 13, rue Pasteur, et Jeanne Dupuis, 21 ans, 13, rue Pasteur. — Jean Dumez